



Suite à l'absence de quorum le 13 juin 2019

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Jeudi 20 juin 2019 à 20 heures 30**  
**Salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

PV du 28/02/2019 et du 28/03/2019 soumis à l'approbation.  
Taxe foncière 2016 et 2017

**Délibérations :**

- 1) Accord local dans le cadre de l'extension du périmètre de Val d'Europe Agglomération
- 2) Demande de subvention au Conseil Régional d'Ile de France pour l'acquisition d'un véhicule destiné à la Police Municipale
- 3) Tarif de rémunération des agents assurant la formation aux activités sportives de l'Ecole Municipale des Sports à compter de la rentrée scolaire 2019/2020
- 4) Acquisition des parcelles cadastrées section A numéros 1550 et 1552 (37 rue des Champs Forts)
- 5) Acquisition des parcelles cadastrées section A numéros 1554, 1555 et 1558 (40 rue des Champs Forts)
- 6) Acquisition de la parcelle cadastrée section A numéro 1557 (40bis rue des Champs Forts)
- 7) Acquisition de la parcelle cadastrée section A numéro 1540 (48 rue des Champs Forts)
- 8) Acquisition des parcelles cadastrées section A numéros 1542 et 1544 (50 rue des Champs Forts)
- 9) Acquisition des parcelles cadastrées section A numéros 1546 et 1548 (61 rue des Champs Forts)
- 10) Acquisition des parcelles cadastrées section A numéros 1532 et 1534 (42 et 46Bis rue des Champs Forts)
- 11) Acquisition de la parcelle cadastrée section A numéro 1537 (44 rue des Champs Forts)
- 12) Acquisition des parcelles cadastrées section B numéros 2042, 2046 et 2050 (rue Pascal / rue du Moutier (lot F))
- 13) Dénomination de l'impasse desservant la station d'épuration et l'usine de production d'eau potable
- 14) Présentation du bilan annuel de fonctionnement du système d'assainissement 2018
- 15) SPANC - Service Public d'Assainissement non collectif à Montry
- 16) Avis sur le rapport de la CLECT du 04/02/2019
- 17) Ouverture d'un poste d'adjoint administratif pour besoin occasionnel
- 18) Attribution des subventions aux associations pour l'année 2019 et d'une subvention exceptionnelle
- 19) Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports à compter de la rentrée scolaire 2019/2020
- 20) Tarifs de la restauration scolaire, activités périscolaires et du Centre de Loisirs à compter de la rentrée 2019/2020

Fait à Montry, le 13 juin 2019

Le Maire,

Françoise SCHMIT

